

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2021

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2021			31 mars 2020
		BRUT	AMORT / PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles	4	5	-	5	5
Immobilisations corporelles IFRS	5	716	-	716	716
Immobilisations financières	6	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		721	-	721	721
Impôts différés actif	19	-	-	-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		721	-	721	721
Avances et acomptes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	7	-	-	-	-
Immobilisations destinées à être cédées	5	-	-	-	115
Autres créances	8	299	-	299	169
Placements Financiers	9	-	-	-	-
Disponibilités	9	2 352	-	2 352	2 921
Compte de régularisation actif	10	6	-	6	6
TOTAL ACTIF COURANT		2 657	-	2 657	3 211
TOTAL ACTIF		3 378	-	3 378	3 932

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2021**PASSIF***(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2021	31 mars 2020
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		1 599	2 142
Résultat exercice consolidé		-484	-543
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	11	3 196	3 680
Provisions pour risques et charges	12.1	5	40
Provisions engagements retraite	12.2	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5	40
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	19	0	0
EMPRUNTS		0	0
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 201	3 720
Dettes d'exploitation		77	95
Dettes diverses		99	116
TOTAL PASSIF COURANT	13	177	212
TOTAL PASSIF		3 378	3 932

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
 R.C.S. PARIS B 562 047 605
 SIRET n°562 047 605 00349

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2021

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2021	31 mars 2020
Chiffre d'affaires net		0	0
Régularisation Chiffres d'affaires		0	0
Production stockée		0	0
		0	0
Reprise s/amortissements et provisions	16	17	0
Transferts de charges		0	0
Autres produits	15	3	0
TOTAL PRODUITS		20	0
Achats consommés		2	2
Autres achats et charges externes		208	255
Impôts et taxes		27	32
Frais de personnel		379	381
Dotation aux amortissements		0	0
Dotation aux provisions		0	0
Autres charges		5	6
TOTAL CHARGES		620	676
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT		-600	-676
Plus ou moins values de cession d'immobilisation	17.1	0	48
Dotation/reprise nette aux provisions pour risques et charges		0	0
Variation de valeur des immeubles de placement	5	0	115
Produits non courants		0	3
Charges non courantes		5	33
RESULTAT D'EXPLOITATION NON COURANT		-5	133
RESULTAT FINANCIER		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		-606	-543
Reprise de provision pour actif en cours de cession		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		-606	-543
Impôts sur les bénéfices / Exit Taxe	19.1	122	0
Provision pour impôts différés (variation)	19.2	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		-484	-543
RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES EN EUROS PAR ACTION			
- Résultat de base par action (part du groupe)		-4.25 €	-4.78 €
- Résultat dilué par action (part du groupe)		-4.25 €	-4.78 €
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		0	0
RESULTAT GLOBAL		-484	-543

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
 R.C.S. PARIS B 562 047 605
 SIRET n°562 047 605 00349

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2021

(en milliers d'euros)

Variation des capitaux propres au 31 mars 2020

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2019	4 584	-	2 664	(522)	(2 503)	4 223
Affectation du résultat n-1			(522)	522		-
Autres						-
Résultat net de la période				(543)		(543)
Capitaux propres au 31/03/2020	4 584	-	2 143	(543)	(2 503)	3 680

Variation des capitaux propres au 31 mars 2021

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2020	4 584	-	2 143	(543)	(2 503)	3 680
Affectation du résultat n-1			(543)	543		-
Autres						-
Résultat net de la période				(484)		(484)
Capitaux propres au 31/03/2021	4 584	-	1 599	(484)	(2 503)	3 196

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
 R.C.S. PARIS B 562 047 605
 SIRET n°562 047 605 00349

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 MARS 2021
(en milliers d'euros)

Flux de Trésorerie liés à l'activité	31.03.2021	31.03.2020
Résultat net des sociétés intégrées	(484)	(543)
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	(35)	(133)
Variation des amortissements	-	-
Variation des provisions	(35)	-
Variation des provisions sur actif	-	-
Variation des impôts différés	-	-
Plus ou moins-values de cession	-	(18)
Variation de la valeur des immeubles de placement	-	(115)
Résultat brut d'exploitation	(519)	(676)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(164)	(284)
Capacité d'autofinancement	(683)	(960)
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais et Produits financiers	-	-
Dividendes reçues des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôts sur les sociétés hors impôts sur les plus value de cession	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(683)	(960)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Cession d'immobilisations	115	211
Cession des immobilisations financières	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	115	211
Remboursement d'emprunts	-	-
Prêts et dépôts	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-	-
Variation de trésorerie par les Flux	(569)	(750)
Trésorerie d'ouverture	2 921	3 671
Trésorerie de clôture	2 352	2 921

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2021**PREAMBULE**

Depuis l'exercice de 15 mois du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été arrêtés par le Directoire le 15 septembre 2021 et ont été examinés par le Conseil de surveillance le 13 octobre 2021.

NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**1.1 – PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Le groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Aucun nouveau texte IFRS applicable obligatoirement pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020 n'a d'incidence sur la présentation des comptes au 31 mars 2021.

1.1.1 – Méthodes d'évaluation des actifs corporels :

Dans le cadre de la 1^{ère} adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40.

1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Les indemnités de départ en retraite (norme IAS 19 révisée) ont donné lieu jusqu'au 31 mars 2017 à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, le montant existant a été réintégré dans les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2018.

1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION

1.2.1 - La consolidation a été effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021.

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

1.2.2 - Retraitement des comptes sociaux.

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés.
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
 - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
 - des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés. Ces derniers ne sont cependant pas comptabilisés en l'absence de perspectives de résultats taxables.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochains exercices, n'est également pas constatée en impôts différés actif.

1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.4.1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IAS 40 – note 1.1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent ;
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

1.4.2 - Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les autres immobilisations corporelles sont totalement amorties.

1.4.3 - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le Groupe n'a plus d'immobilisations financières au 31 mars 2021.

1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES

Ils sont valorisés à leur valeur nominale et sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur fait apparaître un risque de non-règlement.

1.7 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFERES

1.8.1 - L'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'une intégration fiscale avec effet du 1^{er} avril 2000. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

1.8.2 - Impôts Différés Passif

Les règles afférentes à la limitation de l'utilisation des reports déficitaires dont bénéficie la société pouvait entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de ces déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière a conduit jusqu'au 31 mars 2018, dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à ne constater qu'une partie des Impôts Différés Passif. **L'absence de plus-values significatives au cours d'exercices futurs au-delà du plafond précité (1 M€), et compte tenu du montant des reports déficitaires, conduit à ne plus constater d'Impôt Différé Passif à compter de la clôture des comptes du groupe au 31 mars 2019.**

Ce point est détaillé en note 19.2.

1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES

En cas d'existence à la clôture des comptes d'un compromis de vente ou de tout document équivalent et d'une certitude quant au financement par l'acquéreur, les immobilisations concernées sont

transférées au poste « Immobilisations destinées à être cédées » pour leur prix de cession, les plus ou moins-values alors dégagées étant intégrées dans le résultat de la période.

1.10 – MODIFICATIONS APPORTEES AUX METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE

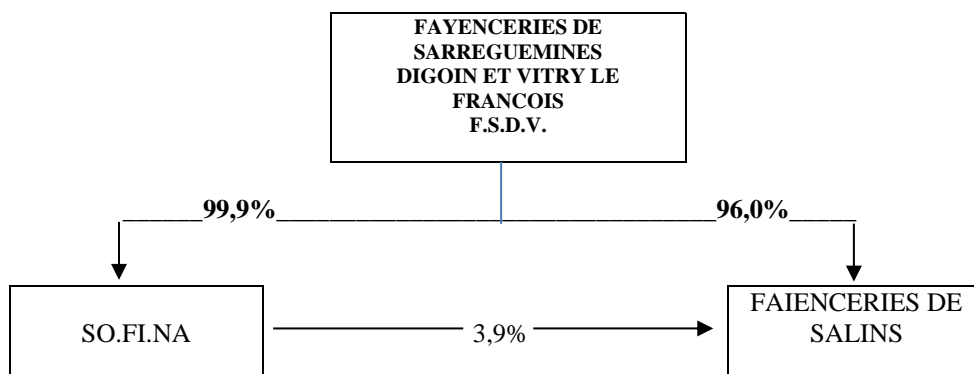
NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	5, rue du Helder 75009 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG

2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 mars 2021



2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

3.1 – CESSIONS IMMOBILIERES

Les cessions de l'exercice ont porté sur un seul terrain pour un montant de 115 000 €. Celui-ci ayant été classé au 31 mars 2020 au compte « Biens destinés à être cédés », aucune plus-value n'a été dégagée au titre du présent exercice.

3.2 – RECHERCHE D'UN ACQUEREUR AU GROUPE

En juillet 2019, à la demande de ses principaux Actionnaires, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ses principaux Actionnaires étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

3.3 ACCIDENT SURVENU DANS L'ENCEINTE DU SITE DE SARREGUEMINES

3.3.1 – *La genèse de cet accident*

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faienceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

3.3.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€ ;
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La date de l'audience de jugement n'est pas encore fixée par la Cour d'Appel de Metz.

3.4 INCIDENCE DE LA PANDEMIE COVID 19 SUR LA SOCIETE

La pandémie de COVID 19 a pour incidence sur la société :

- un allongement dans le processus d'étude de la recherche d'un acquéreur, préjudiciable à une prise de décision des Actionnaires susceptibles de céder leurs actions ;
- un arrêt de la cession des biens immobiliers encore détenus par la société.

3.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILAN AU 31 mars 2021

ACTIF

NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	31.03.2020	Augmentations	Diminutions	31.03.2021
• ETUDE VALORISATION SITE FAÏENCERIES	1	-	-	1
• CONCESSIONS ET DROITS	5	-	-	5
• AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	-	-	6
VALEURS BRUTES	12	-	-	12
AMORTISSEMENTS	7	-	-	7
VALEURS NETTES	5	-	-	5

NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2020 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat°/ Dépréciat°	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2021 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
1. <u>Terrains et constructions</u>						
. à Sarreguemines	-	-	-	-	-	
. à Vitry le François	526	-	-	-	526	
. à Digoïn	190	-	-	-	190	
. à Salins	-	-	-	-	-	
S/T terrains et constructions	716	-	-	-	716	
2. <u>Autres immobilisations corporelles</u>			-	-		
Total immobilisations corporelles	716	-	-	-	716	
3. <u>Immobilisations destinées à être Cédées (1)</u>						
. Cessions et revalorisations maisons ouv.	115	(115)	-	-	-	115

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées

NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En l'absence d'activité commerciale ou d'opérations de cessions d'immobilisations, aucune créance clients ne figure à la clôture des comptes clos au 31 mars 2021.

NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.03.2020	VARIATION NETTE	31.03.2021
AUTRES CREANCES	169 (1)	130	299 (1)
TOTAL	169	130	299

(1) Le solde des Autres créances est principalement constitué des soldes débiteurs de TVA et d'une créance de carry-back constaté au 31 mars 2021.

NOTE N° 9 – TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.03.2020	VARIATION NETTE	31.03.2021
PLACEMENTS FINANCIERS			
DISPONIBILITES	2 921	(569)	2 352
TOTAL	2 921	(569)	2 352

NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.03.2021	31.03.2020
Autres charges comptabilisées d'avance	6	6

PASSIF

NOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2019	150.250	4.584	1 599	6 183
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ❶		(2 503)	(2.503)
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2019	113 691	4 584	(904)	3 680
Reprise provision réglementée				
RESULTAT DE LA PERIODE			(484)	(484)
SITUATION NETTE AU 31.03.2020	113 691	4 584	(1 388)	3 196

❶ Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

NOTE N° 12 – PROVISIONS

NOTE N° 12.1 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2020	Dotation	Reprise	31.03.2021
CONTENTIEUX	40		(35)	5
CHARGES				
TOTAL (1)	40		(35)	5

Les provisions pour risques correspondaient à la clôture précédente à deux litiges dont l'un s'est soldé sur la période.

NOTE N° 12.2 - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Non applicable (cf § 1.1.2)

NOTE N° 13 – PASSIF COURANT

En milliers d’Euros	31.03.2020	VARIATION NETTE	31.03.2021
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	95	(18)	77
DETTES FISCALES ET SOCIALES	103	(8)	95
AUTRES DETTES ET DIVERS	14	(9)	5
	212	(35)	177

NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS

En milliers d’Euros	31.03.2020	Annulation	Nouveau	31.03.2021
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 15 - CHIFFRE D’AFFAIRES CONSOLIDES HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondaient jusqu’au 31 mars 2019 principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d’Euros	<u>31.03.2020</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises / Sorties immobilisat°</u>	<u>31.03.2021</u>
1. <u>Amortissements (net)</u>	7	-	-	7
2. <u>Provisions</u>				
. Clients	-	-	-	-
. Risques et charges	40	-	(35)	5
. Engagements de retraite	-	-	-	-
Total Provisions	40	-	(35)	5

Les reprises de provisions sont comptabilisées en diminution des charges lorsqu’elles couvrent des coûts consommés sur la période.

NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant est déficitaire de **-5 K€**. Au titre de la clôture précédente, le résultat non courant correspondait principalement à une plus-value de cession de 48 K€ et à une revalorisation d’un immeuble de placement de 115 K€ dont la cession effective est intervenue sur l’exercice.

Les charges non courantes correspondent pour l’essentiel à la comptabilisation d’une indemnité de résiliation et à diverses écritures de régularisation au titre d’exercices antérieurs.

NOTE N° 18 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

18.1 - F.S.D.V. a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1^{er} janvier 2000, renouvelé les 1^{er} janvier 2005, 1^{er} avril 2010 et 1^{er} avril 2015).

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l’absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l’objet d’une compensation et n’apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu’ils sont de même montant.

NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES

19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.

Montants cumulés au 31 mars 2021 des déficits ordinaires en intégration fiscale : **19.7 M€**

19.2 – Carry back (report en arrière de déficit)

La société F.S.D.V., tête d'intégration fiscale, a constaté un report en arrière de son déficit d'intégration au 31 mars 2018 de 488 K€ pour un montant de 122 K€.

NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d'Euros	31.03.2021	31.03.2020
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES CONSOLIDEES	(830)	(512)
ANNULATION ECART DE REEVALUATION SUITE CESSION	(3)	-
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	464	16
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT- BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	-	-
IMPOTS DIFFERES	-	-
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL		
DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	(115)	(163)
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	-	115
ANNULATION DOTATION AUX AMORTISSEMENTS / PROVISIONS (NORME IAS 40)	-	-
DIVERS	-	-
RESULTAT CONSOLIDE	(484)	(543)

NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	Au 31.03.21	Au 31.03.20
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
TOTAL	3	3

NOTE N° 22 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	1/04-31/03/2021	1/04-31/03/2020
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	259 K€	251 K€
• Jetons de présence attribués aux membres du Conseil	3 K€	3 K€

NOTE N° 24 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2020 – 2021 PROCOMPTA	2019 – 2020 PROCOMPTA	2020 – 2021 ST HONORE PARTENAIRES	2019 – 2020 ST HONORE PARTENAIRES
1. Contrôle légal des comptes consolidés Maison-mère	10 200	10 200	13 770	13 770
Filiales	1 350	1 350	-	-
2. Services Autres que la certification des comptes (SACC)	1 000	1 000	1 500	1 500
TOTAL	12 550	12 550	15 270	15 270